

La dyspraxie, un handicap invisible

Parmi les jeunes élèves qui fréquentent les établissements scolaires, certains éprouvent parfois plus de difficultés que d'autres pour effectuer les gestes quotidiens.

Ces troubles sont parfois le signe d'un handicap dénommé dyspraxie qui entraîne un dysfonctionnement dans la planification et l'automatisation des gestes volontaires.

Ces troubles sont très difficiles à déceler car il n'y a pas de signes extérieurs. Les enfants sont vifs, intelligents, très communicant avec une soif d'apprendre et une culture générale qui ne les distinguent pas des autres élèves. Les difficultés les plus importantes apparaissent lors de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

A Ollioules, la ville est depuis plusieurs années sensibilisée à ce handicap et apporte, en collaboration avec le Conseil Général du Var, son soutien aux familles à travers la mise à disposition de matériel spécifique comme des ordinateurs portables.

Afin de poursuivre ce soutien, le Conseil Général a financé pour le collège les Eucalyptus l'achat d'un logiciel de reconnaissance vocale. Couplé à un ordinateur relié à un micro, il permet aux élèves de dicter leurs devoirs. Ce logiciel peut aussi être mis à la disposition des élèves qui ont un problème temporaire (maladie



qui les éloigne de leur classe). Afin de remercier la ville et le Conseil Général du Var, l'association «Dyspraxique mais fantastique» en la personne de sa délégué Madame Isabelle Decitre, a organisé une petite cérémonie le 29 mai 2008 à laquelle ont participé Monsieur le Maire Robert Bénéventi, Madame Patricia Aubert première adjointe représentant Monsieur Ferdinand Bernhard Conseiller Général du Canton et Maire de Sanary, Monsieur Christian Palix, Maire de Bandol et Madame Luce Nocera, membre du

conseil d'administration de l'association «Dyspraxique mais fantastique». Deux jeunes élèves Marc et Thibault sont venus témoigner sur leur handicap et Thibault a fait une démonstration en direct du logiciel de reconnaissance vocale.

Association «Dyspraxique mais fantastique». Contact : www.dyspraxie.org
Isabelle Decitre
Déléguée Territoriale (Var)
06 10 67 30 41